



ESPACE DE VICTOIRES

Relevé 24 pour frais de garde d'enfants

Si vous êtes admissible et que vous souhaitez recevoir un Relevé 24 pour frais de garde d'enfants en fin d'année, veuillez inscrire :

Le nom du parent payeur : _____

Le NAS du parent payeur : _____

- Seuls les **services admissibles** seront inclus sur le Relevé 24.
- Les services doivent être **payés par le parents** biologiques ou adoptifs.
- Le participant doit **habiter avec sa famille biologique ou adoptive**.
- Le relevé 24 est envoyé automatiquement en fin d'année si vous complétez ce formulaire.